

**OFFICE NOTARIAL DE ROGLIANO  
SELAS PAOLETTI NOTAIRES ASSOCIES**

10871301  
CR/CR/

**COMMUNE DE LENTO**

**AVIS DE CRÉATION**

**DE TITRE DE PROPRIÉTÉ**

**Date de l'acte : 5 février 2025**

Suivant acte reçu par Maître Christophe RAMAZZOTTI, notaire à ROGLIANO (Haute-Corse) Pian delle Borre Macinaggio.

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

Un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code civil.

- Identité du Requérant :

Monsieur Laurent Roger Crucien Marcel **COLOMBANI**, retraité, époux de Madame Marie-Josée **CASANOVA**, demeurant à BASTIA (20200) résidence Mona Lisa Boulevard Danesi.

Né à BASTIA (20200), le 9 août 1948.

- Désignation du bien

A LENTO (HAUTE-CORSE) 20252 Lieu-dit QUARCIARELLO.  
une parcelle de terre sur laquelle se trouver une bâtisse en état de ruine  
Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
D	230	QUARCIARELLO	00 ha 01 a 20 ca

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

*« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.*

*Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »*

**Adresse électronique de l'étude : [julie-anne.paoletti@notaires.fr](mailto:julie-anne.paoletti@notaires.fr)  
(où doit être envoyé l'avis de réception par la préfecture et la C.T.C)**